

Le report sur la situation hydrographique de la Guinée-Bissau

La Discription et Cadre Institutionnel

En Guinée-Bissau, les institutions qui exercent l'autorité dans le domaine portuaire maritime sont supervisées par le Ministère des Transports, Telecommunications et de l'Economie Numérique, par consequent:

IMP: L'**Institut Maritime et Portuaire**, est une personne morale de droit public dotée d'une autonomie administrative, technique, financière et patrimoniale et dont le but est la coordination, la régulation et la supervision administrative, technique et économique de l'activité portuaire de transport maritime et du domaine public maritime. , exerçant la fonction d'autorité portuaire maritime sur l'ensemble du territoire national.

APGB : L'**Administration des Ports de Guinée-Bissau**, est une personne à capital exclusivement public, qui a la nature d'une personne collective de droit public, dotée de l'autonomie administrative financière et patrimoniale, soumise à la tutelle du Ministre chargé de transport dans le secteur.

Elle gère les ports situés dans sa zone de juridiction, dans un but de conservation et de développement, couvrant l'exercice de ces compétences, les prérogatives de l'autorité portuaire et assurant la sécurité de la navigation.

Les Responsabilités en l'hydrographie, l'information sur la sécurité maritime et les aides à la navigation.

L'IMP: Exerce un contrôle sur l'ensemble du domaine public maritime (territoire national).

L'APGB: Dans le domaine de compétence des ports et dans le domaine public maritime, elle touche aux activités portuaires et aux voies d'accès respectives.

LES ACTIVITÉS

- I. En décembre 2022, dans le cadre de la deuxième phase de la mission : "Iniciativa mar Aberta" réalisée par la marine portugaise, l'Institut hydrographique portugaise a réalisé un levé hydrographique dans le canal de Geba, plus précisément à Banco Alenquer, dans le but pour obtenir des informations bathymétriques actualisées, il est nécessaire d'actualiser la cartographie et de déterminer correctement le positionnement des bouées de signalisation et, le cas échéant, de délimiter la zone à draguer. Les données de levé susmentionnée sont déjà en cours de traitement à l'Institut hydrographique portugais dans le but susmentionné.

- II. En février de l'année en cours (2024), la Guinée-Bissau a reçu une mission conjointe de l'OHI (Organisation Hydrographique Internationale) et de IALA (l'Association Internationale des Aides à la Navigation et de l'Autorité des Phares) dans le cadre de la création de capacités nationales (Capacity Buld) dirigées par le plus haut niveau par le directeur technique de l'Institut hydrographique portugais M. Cte. João Vicentee et Mme Gerardine Delanoye de IALA. La Mission visait à sensibiliser les autorités nationales à l'importance pour le pays de créer des capacités techniques nationales en matière d'hydrographie et de sécurité de la navigation, ainsi que d'adhérer aux organisations internationales respectives, à savoir l'OHI et IALA, afin de bénéficier des prérogatives que ils disent respect. Le pays a fait face a cette situation avec une grande senité et responsabilité, c'est pourquoi notre délégation pour cette conférence est présidée par le président du conseil d'administration de l'IMP, M. Dr Gualdino Afonso TE.

Merci beaucoup!

Cte Alberto TIPOTE.